

Guide de pose et d'entretien pour les lames⁽¹⁾ à coller

CONCEPT 55

⁽¹⁾ Le terme « lame » fait aussi bien référence au revêtement fourni en lames ou en dalles.

1 - UTILISATION

Les revêtements de sol Concept 55 sont exclusivement destinés à un usage dans les locaux intérieurs neufs ou anciens.

L'utilisation est compatible avec un sol chauffant (sous réserve du respect des conditions du §3 « Avant l'installation »).

IMPORTANT :

Ne pas installer le revêtement dans les vérandas, dans un mobil home, dans un habitat de loisir léger, dans les jardins d'hiver, dans les locaux ayant une température < 10°C, sur un sol chauffant réversible ou ayant une température > 28°C, sur des supports fortement dégradés, sur un support ayant des remontées d'humidité, sur des planchers en panneaux de bois.


IMPORTANT :

- Maintenir constamment la température de la pièce où est installé le revêtement entre 15 et 27°C (si besoin mettre en place un système de chauffage ou de refroidissement de la pièce pour maintenir ces conditions ambiantes).

- En cas d'exposition à l'ensoleillement (présence de baie vitrée, de fenêtre de toit ou de puits de lumière), prévoir une protection par occultation.

Si les dispositions ci-dessus ne sont pas applicables, un collage du revêtement sera obligatoirement effectué avec une colle PU bi-composants pour conditions extrêmes (référence disponible auprès de votre revendeur).

Le non-respect de ces recommandations donnera lieu à une exclusion de la garantie.


 Pour toute information technique complémentaire, demandez conseil à un spécialiste.

2 - MATÉRIELS RECOMMANDÉS

Matériel recommandé pour une bonne installation du revêtement :

- un mètre, une règle ou équerre métallique, un cutter, une cale à maroufler, un maroufleur à rouleau, une spatule crantée type A2, des gants anti-coupeure, et un crayon ou une craie.


3 - AVANT L'INSTALLATION

 Vérifier que le numéro de lot est identique sur l'emballage de tous les paquets.


Déballer le revêtement et le mettre à plat par petites piles (décors vers le haut), au minimum 48 h avant l'installation dans un local clos, aéré et à l'abri de l'humidité sur une surface plane et propre.

Mélanger les lames de plusieurs cartons d'un même lot pour éviter des écarts de coloris et obtenir un effet plus naturel.

IMPORTANT :

 Lors de l'installation sur un sol chauffant, éteindre celui-ci au minimum 48h avant.

La température au sol ne doit jamais excéder 27°C. Le taux d'humidité de l'air < 75%.

 Avant l'installation, exclure les lames abîmées ou présentant un éventuel défaut d'ordre visuel. En cas de défaut récurrent, prévenir LMS et ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

4 - PRÉPARATION DU SUPPORT

Vérifier l'état du support avant l'installation du revêtement.

TYPE DE SUPPORT	PRÉCONISATION DE POSE
Dalle ou chape béton/ciment (après séchage)	Flèche < 5 mm sous la règle de 2 m et < 1 mm sous le réglot de 20 cm
Ancien sol PVC compact ou linoléum	Flèche < 5 mm sous la règle de 2 m et < 1 mm sous le réglot de 20 cm Désaffleurement < 1 mm Ouverture de joints < 2 mm
Ancien carrelage ou carreaux de ciment	Sceller les carreaux non adhérents Appliquer un enduit de lissage pour combler les joints
Ancien parquet massif ou ancien parquet collé/cloué	Consolider les lames par vissage si nécessaire Désaffleurement < 1 mm Ouverture de joints < 2 mm Sinon poncer et appliquer un primaire d'accrochage et un ragréage fibré adapté
Ancien revêtement de sol PVC souples, caoutchouc, moquettes, textiles, parquet contrecollé ou stratifiés	Dépose du revêtement et de la sous-couche éventuelle Grattage si présence de colle

Pour les supports ne respectant pas les préconisations de pose ci-dessus et présentant de fortes irrégularités, appliquer un primaire d'accrochage et un enduit de lissage P3 adapté au support (ou un ragréage fibré pour les parquets). Poncer les éventuelles aspérités afin d'avoir une surface lisse. Respecter les recommandations du fabricant de l'enduit et du primaire d'accrochage.

Installer sur un support propre, plan, dur, lisse, sec, sans remontée d'humidité et exempt de fissures. Éliminer et/ou aspirer les résidus présents sur la surface du support (poussière, colle, graisse, cire, plâtre, peinture, laitance...).

Toujours appliquer sur le support un primaire d'accrochage adapté avant la mise en œuvre du revêtement.

En cas de doute, demandez conseil à LMS.

5 - INSTALLATION DU REVÊTEMENT

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2.



ETAPE 1 - CONDITION D'INSTALLATION ET IMPLANTATION DES LAMES

- Installer à une température ambiante et du support comprise entre 15°C et 27°C.



- Disposer l'axe de démarrage de la 1ère rangée parallèlement à la longueur de la pièce à revêtir et/ou au mur de la fenêtre principale en divisant la largeur de la pièce en 2 parties identiques.



- Largeur de la 1ère et dernière rangée > 5 cm. Dans le cas contraire, décaler l'axe de démarrage.

- Longueur d'une lame > 25 cm.



- La pose se fera à joints décalés à répétition ou à joints décalés perdus.



- Les lames sont posées en bord à bord à joints vifs.

ETAPE 2 - COLLAGE

- La mise en place des lames se fait par simple encollage après avoir appliqué une colle à émulsion acrylique avec la spatule crantée (type A2) et respecté le temps de gommage. Nous préconisons l'emploi des colles Bostik Findley « Power Elastic » ou « Sadertech V8 » Spéciale LVT.



- Encoller par surface d'1 m² maximum afin de ne pas dépasser le temps de travail de la colle.

IMPORTANT :

- Surveiller l'usure de la spatule pour que la quantité de colle déposée soit toujours respectée et la changer si nécessaire.
- Suivre attentivement les instructions du fournisseur de colle et bien respecter le TEMPS de GOMMAGE préconisé (qui doit être adapté en fonction de la température et de la porosité du support, de l'hygrométrie du local et de la consommation de la colle).
- Supprimer les taches de colle fraîche n'ayant pas été recouvertes par le revêtement au fur et à mesure de l'avancement.

Temps de gommage = durée s'écoulant entre le moment d'encollage et celui où l'on peut procéder à l'affichage du revêtement.

Un temps de gommage insuffisant provoquera la formation de cloques.

Temps de travail de la colle = durée entre la mise en place de la colle, le temps de gommage, l'installation du revêtement et le 1er marouflage.

Un temps de travail dépassé provoquera un mauvais transfert de la colle sur le revêtement et par conséquent une mauvaise adhérence

ETAPE 3 - INSTALLATION

- Présenter la 1ère lame au niveau d'un des angles droits formé par l'axe de démarrage au centre de la pièce puis progresser suivant la surface encollée et l'axe tracé.



- Maroufler soigneusement avec la cale à maroufler pour avoir une parfaite adhérence en prenant soin de ne pas décaler les lames entre elles.

- Procéder de la même façon pour les lames suivantes.



- Avant d'encoller une nouvelle surface d'1 m², effectuer des allers retours avec le maroufleur à rouleaux sur la totalité des lames en place.

ETAPE 4 - DÉCOUPE D'UNE LAME

Pour la pose des dernières lames à l'extrémité de chaque rangée, une découpe par report est nécessaire.

Cette découpe consiste à :



- Superposer une lame sur la dernière lame entièrement installée Fig. 12 (A).

- Placer une autre lame en butée sur le mur (en chevauchant partiellement la précédente et en recouvrant intégralement la zone de sol restante) en prenant soin de ne pas la mettre en contact avec la colle fraîche Fig. 12 (B).

- Se servir de cette lame comme règle pour tracer une ligne repère qui sert de guidage pour la découpe.



- Tirer un trait de cutter en suivant le repère de guidage.

- Plier à plusieurs reprises la lame jusqu'à sa rupture et enlever les bavures si besoin.

- La placer sur la zone restante à couvrir.



Pour les découpes irrégulières, faire la découpe avec un cutter après avoir tracé la forme à couper.

ETAPE 5 - FIN DE L'INSTALLATION

La mise en circulation après la fin de l'installation peut se faire :

- 48 h au moins pour un trafic piétonnier normal.

- 72 h au moins pour l'aménagement et/ou la mise en place de mobilier.

Si souhaité, mettre en place une plinthe rapportée en bois ou en PVC en périphérie du local.

Pour les pièces d'eau (salle de bain ou sanitaires), traiter la périphérie avec un mastic d'étanchéité adapté (type silicone sanitaire).

Lors de l'installation sur un sol chauffant, faire la remise en chauffe graduellement (par tranche de 5°C) pendant au moins 7 jours après la pose.

Une attention particulière sera faite lors de l'agencement du mobilier afin de ne pas endommager le revêtement (avec une protection adéquate).

La mise en place de tapis de sol sous les fauteuils à roulette est recommandée. Dans le cas d'une utilisation du revêtement dans des locaux ouverts directement sur l'extérieur, il est indispensable de prévoir des tapis antislissure de protection de dimensions suffisantes.

6 - ENTRETIEN

Effectuer l'entretien courant par aspiration et/ou par balayage humide en fonction de l'encrassement du revêtement.

Lors de l'entretien par balayage humide, utiliser un détergent neutre non abrasif pour conserver un bon aspect du revêtement (liste des produits d'entretien compatibles disponible auprès de votre revendeur).

Traiter les taches de la façon suivante :

- Eau de javel diluée ou vinaigre blanc pendant quelques minutes sans frotter (encre, moutarde, tomate, sang, mercurochrome...);

- Chiffon avec un antirouille textile (trace de rouille) ;

- Chiffon imbibé de white-spirit (graisse, feutre, stylo...).

Effectuer un rinçage minutieux après traitement de la tâche.

IMPORTANT :

- Ne pas laver la pièce à grandes eaux. La présence de flaques d'eau sera éliminée dès que possible.

- Ne pas utiliser de cires ou de vernis vitrifiant.

- Ne pas utiliser de produits chimiques à base de solvant ou de chlore (type acétone, trichloréthylène...), de savon noir, de produits à base d'huile de lin.

- Remplacer les éléments en caoutchouc du mobilier (roulettes, piètements, tapis...) ou prévoir une protection par des éléments en plastique ou en feutre.

- Utiliser des coupelles sous les pieds du mobilier ciré ou lourd.

- Placer aux accès extérieurs des paillasons ou autres systèmes pour limiter le transfert des particules abrasives (boue, gravillons, cailloux).

- Protéger les zones pouvant être exposés à une source de chaleur (poêle, cheminée, cendre de cigarette...).

7 - REMPLACEMENT D'UNE LAME

- Fendre au cutter la lame en diagonale en partant du centre.

- Réchauffer si besoin la lame avec un sèche-cheveux ou un décapeur thermique à basse température pour la rendre plus souple.

- Retirer ensuite les morceaux en partant du milieu pour ne pas endommager les autres lames.



- Retirer les résidus de colle restant sur le support.

- Installer une nouvelle lame (se reporter au §5 – étapes 3 et 4).

8 - GARANTIE

La société LMS garantit ses revêtements de sol contre tout vice de fabrication à compter de leur date d'achat. La période de garantie est de 15 ans en usage résidentiel et de 5 ans en usage commercial. Pour toute réclamation, il convient de s'adresser au magasin où a eu lieu l'achat, muni du ticket de caisse correspondant. La pose sur sous-couche est hors garantie. Dans tous les cas, se référer aux conditions de garantie disponibles sur le site internet :

www.lamaisondusol.com

**Lire attentivement cette notice avant de commencer
l'installation de votre revêtement.
En cas de non-respect des présentes préconisations,
la garantie ne pourra être impliquée.**

